



Louis-Joseph-Marie QUERBES

1793 - 1859

FONDATEUR
DES CLERCS DE SAINT-VIATEUR

Robert Bonnafous, CSV

La mise en route de la cause de béatification du Père Querbès remonte à quelques mois. VIATEURS CANADA se hâtait alors d'inscrire une chronique dans ses pages : *Dans les pas de Querbès*. Aujourd'hui, pour faire connaître davantage le fondateur des Clercs de Saint-Viateur, nous avons recours à une autre voix autorisée, celle du F. Robert Bonnafous, auteur de : *LOUIS QUERBES, Un fondateur contrarié*, édité chez Les Clercs de Saint-Viateur, Vourles 2005.

Les textes que vous lisez aujourd'hui concernent *l'homme de relation et la pétulance de son caractère*. Et dans une livraison subséquente, comme pour rétablir un certain équilibre, nous aborderons *l'homme au cœur large, riche et aimant*.

L'homme de relation

« Aimable, gai, spirituel, franc, note l'abbé Sanquin, piquant dans ses appréciations, on recherchait avec empressement sa société.

Cœur sensible et aimant, il comptait dans le clergé un grand nombre d'amis dont aucun ne lui a fait défaut ». Un autre prêtre, l'abbé Bouvard, originaire de Millery et qui fut curé de Vourles de 1866 à 1880, se souvient : « De caractère gai, d'humeur spirituelle et caustique, mais jamais méchante, le P. Querbès excellait dans la plaisanterie; il animait une conversation, une réunion d'amis, comme pas un, mais ne fatiguait jamais par ses traits d'esprit; la modestie, l'humilité le garantissait contre l'écueil ordinaire aux gens doués comme lui, qui est celui de vouloir paraître. Naturel, sobre, à-propos et toujours charitable, telle

était la qualité de son esprit ». Le F. Blein tempère les propos des deux prêtres : « Quelques-uns de ses condisciples dans le dergé le trouvaient trop malin, caustique et un peu moqueur. Nous ne savons pas s'ils ont voulu lui en faire un défaut, une imperfection, ou s'ils ont simplement voulu exprimer la vivacité qu'il mettait toujours à la défense de la bonne cause. Ce que nous savons, c'est qu'il était doué d'une vivacité de répartie et surtout d'un à-propos sans pareil et qu'il clouait la bouche à ses adversaires ».

Cette alacrité s'était manifestée pendant la jeunesse, y compris pendant le grand silence de la nuit à Saint-Irénée, et l'abbé avait gardé cette réputation d'esprit vif et spirituel, réputation qu'il paraît avoir entretenue, comme le F. Saulin l'atteste : « Pendant sa jeunesse il était extrêmement espiègle, aimant à faire des farces; dans un âge plus avancé, il était encore très heureux quand il pouvait jouer un tour à ses condisciples ou à ses confrères. Il avait la répartie extrêmement prompte et malheur à qui voulait le plaisanter. Toutefois, par modestie, il n'attaquait jamais le premier, ni ne prenait les devants dans la conversation. Mais comme ses confrères le connaissaient plein d'esprit, ils lançaient l'Abbé Querbes, persuadés qu'à lui seul il ferait tous les frais de la conversation ».

Le caractère enjoué et les qualités d'esprit du P. Querbes lui permettaient de donner une leçon sans avoir l'air de trop y toucher. L'abbé Bouvard en donne un exemple. Il concerne un maire de Vourles qui avait été dans la garde nationale, milice populaire et républicaine, censée être mobilisée pour préserver la population des désordres et qui était surtout une école de libéralisme, voire d'anticléricalisme. Les gardes nationaux avaient une tenue et, pour coiffure, une sorte de shako. Aux jours de fête, le maire, qui n'était plus dans la garde, avait l'habitude de s'affubler de la coiffure emplumée. « Personne n'osait lui faire remarquer l'originalité ou la puérité de cet usage. Un jour de la Fête Dieu, au repas traditionnel donné aux chantes et aux fabriciens, repas auquel M. le Maire tenait à honneur d'assister en chapeau de garde nationale, le P. Querbes le complimenta sur son chapeau qui vraiment décorait son auguste personne, et pouvait décorer n'importe quelle tête, et ce disant il prit le chapeau et s'en coiffa. Tous les assistants partirent d'un fou rire. Le Maire fut guéri de sa vanité ».

Louis Querbes a des amis qui lui sont restés fidèles (Donnet, Pater, Pascal, Ruel...). Il est invité à Lyon, à Vourles. À la belle saison, il est reçu chez les demoiselles Comte ou chez le peintre Duclaux quand celui-ci réside à Vourles, comme le rappellent deux témoins des conversations animées : « Il venait chaque jour faire sa partie de dames chez Mr Duclaux, rappelle la fille du peintre. L'esprit des deux partenaires en était toujours l'assaisonnement, la gaieté mordante n'y manquait jamais ». L'abbé Faivre, ancien vicaire, écrit dans ses mémoires : « Je n'aurais pas tout dit sur cette bien-aimée paroisse si j'oubliais ma deuxième famille notable, donc les Dames Comte et la famille Duclaux, le

grand peintre graveur. Le salon et la table de ces dames si facilement et si cordialement ouverts à mon bon curé, l'étaient à son vicaire. C'était une honorable distraction, elle devint un texte de véritables conférences à l'adresse de l'artiste aimable mais sceptique de cette école lyonnaise et révolutionnaire que caressait si bien le gouvernement de juillet. Mon curé raillait l'artiste, tous deux étaient mordants; ma tâche était réglée par l'exemple charitable de nos bonnes hôtesse; nous mettions de l'huile dans les dents de l'engrenage qui, fonctionnant au mieux, devait produire la conversion de l'incrédule à demi »

La pétulance de caractère

Le P. Querbes lui-même emploie le mot. Sa vivacité d'esprit, les réparties que la compagnie recherchait chez lui se manifestaient aussi par des réactions brusques et parfois véhémentes qui, heureusement pour ceux qui les subissaient, retombaient aussi vite qu'elles s'étaient déclenchées. « Il [Querbes] était très gai, vif, emporté, absolu, » écrit le F. Saulin qui s'y entend en vivacité et en emportement. Le F. Blein confirme : « Il [Querbes] était d'une violence excessive quand quelque chose l'irritait ». Mais il s'empresse d'atténuer son propos : « Alors le meilleur moyen de le calmer, c'était de faire bonne contenance et de lui donner une réponse péremptoire ou un argument ad hominem. Il s'apaisait immédiatement. De même, pour lui obtenir une permission, il fallait l'aborder avec assurance et lui poser la question sans hésiter. Il aimait surtout ceux qui ne le craignaient pas »

Le régent d'Amplepuis rapporte un fait qui, s'il met en valeur son supérieur, est, en contrepartie, moins favorable au F. Liauthaud : « Un jour, il [Querbes] trouva à la boîte pour le départ des correspondances de la maison, une lettre où il crut voir ses attributions de Supérieur lésées. Il reconnut l'écriture du maître des novices, et sans voir la signature, il va le trouver, sa lettre à la main, et d'un ton un peu haut il commence à lui adresser de vifs reproches. Le maître des novices, avec un grand sang-froid, et en souriant, répond : ["] Mon Père, j'ai prêté mon écriture pour cette lettre, il est vrai; mais comme je n'en suis pas le signataire, je n'en suis pas responsable ["]. M. Querbes n'ajouta pas un mot et il s'en retourna calme ».

Les catéchistes qui battaient de l'aile subissaient de la part de leur supérieur des réactions qui parfois les déstabilisaient, réactions qu'ils appellent des « bourrées ». Si l'on s'en tient à ce que dit le F. Philibert Poncet, cela pouvait même limiter leur liberté.

Après 13 ans de vie religieuse, ce religieux demande d'être dispensé des vœux afin de se marier. Il écrit : « Si j'avais dans le temps pu vous faire de vive voix

les confidences que j'aurais à peine osé vous faire par écrit, tant je vous craignais et vous appréhendais, bien sûr que vous ne m'auriez jamais admis aux vœux perpétuels ». S'agit-il d'un cas isolé? Sans doute pas. Même un scrupuleux observateur de la règle comme le F. Constant Foucault est déstabilisé par des lettres qu'il reçoit du supérieur et il a la surprise d'être tenté de secouer « le fardeau d'une autorité absolue qui (lui) paraissait trop despote et dont la lourdeur (l')écrasait ».

D'autres religieux, au contraire, sûrs de leur bon droit, répliquaient vivement. En plein hiver, ayant trouvé ouverte une porte de la maison de Vourles, le supérieur se serait écrié : « Il y a par ici un saligaud d'animal qui va, qui vient et qui laisse toujours ses portes ouvertes! ». Le F. Denis Guénet qui se sent visé tient aussitôt à préciser par écrit qu'il n'est pour rien dans l'affaire mais que c'est le « fils Querbes » qui a fait la sottise. Le F. Jean-Baptiste Clavel, ayant eu vent que le supérieur le soupçonne de s'être moqué de lui, ce qu'il conteste, attaque, bille en tête : « Il paraît, Monsieur, que vos oreilles n'entendent plus que conspirations et que vos yeux ne voient plus que cabaleurs et que dans cette conviction vous frappez à droite et à gauche en honorant des qualifications d'imbéciles, de nigauds et de misérables ceux que vous supposez, en flagrant délit. Vous êtes heureux, Monsieur, que vos sujets soient des imbéciles car s'ils ne l'étaient pas, ils vous demanderaient raison de votre administration et de la violation des statuts que vous avez promis devant Dieu d'observer et de faire observer ». Et pour que ce soit bien clair, il énumère les 24 articles des statuts qu'à son avis, le supérieur viole; cela en fait beaucoup et à trop vouloir prouver... Des religieux, Charles Faure, Pierre Liauthaud, Claude Robin, Jean-Pierre Archirel, et bien d'autres encore n'ont pas craint de mettre leurs réactions et points de vue par écrit, probablement après avoir travaillé leur texte, et la foudre ne s'est pas abattue sur eux.

Lorsque les propos ou les gestes du P. Querbes s'adressent à ceux qu'on dénommait les « ennemis de la Religion », les observateurs rapportent les faits avec une certaine jubilation : « Une autre fois sur la Place Bellecour, raconte le F. Blein, on descendait nombreux d'une voiture; un Monsieur à barbe lui lança à demi-voix une injure grossière. Le P. Q., rapide comme l'éclair, va se dresser devant lui, lui saisit la barbe, en lui disant d'un ton très haut : ["] Ami, répétez à haute voix ce que vous venez de dire! ["] L'insulteur fut anéanti et tout le monde applaudit ». Même le F. Liauthaud rapporte l'audace verbale du curé de Vourles, lors d'un prône en une période de tensions antidérivales : « Ce matin, écrit-il au F. Archirel, sur les trois heures, les gendarmes sont venus prendre à Vourles quatre anarchistes des plus avancés. L'un des quatre est conseiller municipal et secrétaire de la mairie. Ils ont été conduits de St-Genis à Lyon, la chaîne au cou. Avant le 13 mai [1849] ce secrétaire disait : ["] Dans les 15 jours, on mettra du foin dans l'Eglise ["]]. Le dimanche suivant, M. Q. dit en chaire en rappelant ce

propos : ["] À cela ne tienne, s'il faut y en mettre pour l'y faire venir, nous en mettrons à sa place ["].

Le P. Faure, qui réprouvait de tels propos, note dans sa collecte de faits accusateurs contre le supérieur : « On approuve beaucoup en haut lieu, dans la Congrégation de St-Viateur, la conduite de M. Z... [Querbes] qui insulte comme le font quelquefois les ecclésiastiques, répond en mettant le bout de sa canne sous le menton de son interlocuteur, ou par d'autres gestes et paroles en rapport selon l'occasion. En quoi même des laïques qui l'aiment lui disent qu'il manque de prudence ». Propos que, sans les connaître, Mme Testenoire modère quelque peu en nommant les personnes qui s'en offusquaient : « Les saintes demoiselles Comte et Mme Duclaux, toutes dévouées à Monsieur Querbes, l'aidaient dans ses œuvres et avaient souvent des émotions des témérités de leur curé. Le Prône du dimanche fournissait souvent à ces dames des recommandations de prudence. Mais Monsieur Querbes riait de leurs craintes et faisait son prône avec sa verve habituelle et des applications directes qui faisaient trembler ces saintes âmes ». Gageons que, pour elles, le tremblement avait aussi un petit côté délicieux. Mais elles n'avaient pas tout à fait tort.

Les procédés homilétiques que le curé de Vourles employait parfois lui valurent, en effet, des réactions de personnes mises en cause publiquement. Il dut se justifier devant le préfet d'avoir expulsé de l'église un jeune homme qui ne cessait de faire craquer un banc pendant une prédication. Une apostrophe lancée à un autre jeune homme qui s'était assis dans les rangs réservés aux femmes provoqua une réplique très sèche.

Dans une lettre au P. Faure, le P. Querbes reconnaît les inconvénients de son caractère : Recommandez-moi souvent au saint autel, pour que j'obtienne de triompher enfin de la pétulance de caractère que vous me connaissez. Il me semble que si j'en donne moins des marques, c'est que les occasions me manquent. Il lui arrivait de maîtriser cette pétulance : Une lettre assez hautaine de M. le Curé de Cosne (Nièvre) réclamait cette pièce [un certificat]. Je brûlais de donner une petite leçon d'égards à ce Monsieur, un regard, vous savez où, m'en a empêché.

Adoretur et ametur Jesus

Viateurs Canada no 112 Mars 2007
